

- ✧ C.H.D. La Roche Sur Yon-Montaigu-Luçon.
- ✧ C.H. Georges Mazurelle.
- ✧ C.H. Loire Vendée Océan.
- ✧ C.H. Machecoul.
- ✧ H. Local de l'Île d'Yeu.
- ✧ H. Local de Noirmoutier.
- ✧ H. Local de Beauvoir sur Mer
- ✧ C.H. Côte de Lumière.
- ✧ C.H. Fontenay le Comte.
- ✧ H.A.D. de Vendée
- ✧ Clinique St. Charles.
- ✧ Clinique du Val d'Olonne.
- ✧ Centre de convalescence des Essarts.
- ✧ H. Local de La Châtaigneraie.
- ✧ H. Local de St. Gilles Croix de Vie.
- ✧ H. Local de Corcoué-sur-Logne.
- ✧ H. Local de Mortagne sur Sèvre.
- ✧ Centre MGEN La Chimotaie de Cugand.
- ✧ Centre de réadaptation fonctionnelle Villa Notre Dame de St.Gilles Croix de Vie
- ✧ Centre de réadaptation fonctionnelle Croix-Rouge Française de St. Jean de Monts



www.intercludvendee.fr

Présidente : Docteur Laure PRIOU
Vice-président : Docteur Dominique ADJAL-HENAFF
Vice-présidente : Gaëlle JOLLY
Secrétaire : Catherine PIERRE-EUGENE
Secrétaire adjoint : Docteur Klaus WAHL
Trésorier : Docteur Sébastien ABAD
Trésorière adjointe : Véronique BARRE
Web master : Hugues AGRES

COMPTE RENDU REUNION DE L'INTERCLUD Du 18 mai 2010

Rappel de l'ordre du jour :

- ✓ Projets 2010.
 - Assises de la douleur du 16 octobre.
 - Conférence grand public « hypnose et douleur »
 - Journée du REDO en Vendée
- ✓ Convention à signer en 2010.
- ✓ MEOPA.
- ✓ Logo.
- ✓ Plaquette 3 C : « Comité de Coordination de la Cancérologie »
- ✓ Trésorerie

Présents :

ADJAL HENAFF	Dominique	CMPR St Jean de Monts
AGRES	Hugues	CHD La Roche sur Yon
BARRE	Véronique	Clinique St Charles
COMMERGNAT	Véronique	CH Côte de Lumière Les Sables d'Olonne
DE BISSCHOP	Gonzague	Hôpital Local Mortagne / sèvre
MARRON	Odile	Hôpital Local Mortagne / sèvre
PIERRE EUGENE	Cathie	CH Georges Mazurelle
PRIOU	Laure	HAD Vendée La Roche sur Yon
TRICHET	Sylvie	Hôpital Local St Gilles Croix de Vie
WAHL	Klaus	CH LVO Challans

I. PROJETS 2010 :

- Assises de la douleur du 16 octobre 2010.

Le laboratoire « SANOFI » nous a proposé son soutien logistique pour organiser les 1ères assises de la douleur en Vendée. Il s'agit de former les personnels médicaux libéraux et infirmiers du domicile, sur un après-midi autour de la date de la journée douleur, soit le 16 octobre 2010. L'objectif consiste également à rendre cette journée pérenne.

1. Le programme prévoit entre autre :

- Présentation de l'association l'inter Clud.
- Douleur chronique sur le territoire de Vendée
- Prise charge de la douleur cancéreuse au domicile (Des médecins de l'HAD)
- Hyperalgésie induite des produits morphiniques (Dr Sébastien ABAD)
- Autres traitements non médicamenteux (Hugues AGRES)

Entrée gratuite à l'I.F.P.S.

2. Place de l'inter Clud lors de cette journée :

- ☞ Des membres sont sollicités pour assurer la formation :
 - Faire une demande officielle pour que l'Interclud devienne organisme de formation et obtienne un numéro d'agrément.
- ☞ Organisation d'un stand dans le hall de l'IFPS :
 - **Mettre les affiches de la journée douleur du 18 dans le hall**, mise en place d'un stand de l'Interclud avec un ordinateur portable.
 - **Permettre que chaque établissement puisse présenter ce qu'il fait ou a fait** concernant la prise en charge de la douleur. (Par exemple, les affiches pour le CHGM). **Demander à chaque établissement de proposer des diapositives (5 maximum) pour présenter son établissement** et ce qu'il a fait autour de la douleur (photos de l'établissement, documentations du site...).
 - L'ensemble des diapos sera réuni dans un **seul diaporama**.
 - Ce diaporama passerait en boucle, projeté dans le hall.
 - Puis il sera mis à disposition de chaque établissement qui pourra le présenter le jour de la journée mondiale, lors d'un CLUD etc.
 - Hugues AGRES a constitué **une trame «base de présentation de chaque CLUD par établissement** », pour aider chaque président de CLUD ou correspondant qui le souhaite(jointe en annexe)

- **Chaque établissement devra finaliser ce travail pour mi-septembre** et l'envoyer à Cathie PIERRE-EUGENE, secrétaire de l'Interclud.
- A côté du diaporama, mettre l'affiche de l'Interclud.
- Conférence sur « hypnose et douleur » du jeudi 02 décembre 2010 à 20h30.
 - Pour cette réalisation, il va falloir faire rentrer de l'argent, notamment par les laboratoires.
 - Concernant les intervenants, le Dr Klaus WAHL propose le Dr Sylvie VRIGNAUD, anesthésiste au CHU de Nantes.
 - Après avis du Dr Bruno RIOULT, il semblerait préférable de prendre plutôt quelqu'un utilisant « l'hypnose dans la douleur » et le Dr Eric BARDOT pourrait être plus adapté à la dimension grand public.
 - Le Dr Laure PRIOU doit revoir le Dr RIOULT et redéfinir le profil de l'intervenant.
- Journée REDO du 05 novembre en Vendée.

Thème : Douleur à domicile

 - Le programme va être proposé sur le site
 - Qu'est-ce que le REDO attend de l'Interclud ?
 - Appui logistique de l'Inter Clud et l'HAD
 - Un stand tenu par l'Inter Clud (même stand que pour le 16 octobre 2010 avec le même diaporama).

II. CONVENTION A SIGNER EN 2010:

- Le DR Laure PRIOU nous informe de sa rencontre avec le directeur des affaires médicales du CHD, M. Philippe HENAULT :
 - Dans sa rédaction, cette convention doit présenter de l'intérêt pour les directions.
 - Intérêt de la signature dans le cadre de la certification V3.
 - Il s'agit de leur donner envie d'adhérer.
 - Après un pré-travail réalisé pour une validation de la convention, **faire un courrier à chaque directeur pour cette signature**, en y ajoutant la dimension de formation.
 - Le Dr Laure PRIOU doit reprendre rendez-vous rapidement avec M. HENAULT.

III. MEOPA :

- Le Dr Klaus WAHL présente le diaporama du travail du groupe terminé : (cf. : document joint)
 - Protocole très court.
 - En annexes ; renseignements complémentaires et fiches non obligatoires proposées au besoin.
 - Attestation de formation.
 - Proposition d’affiche à apposer sur la porte où on fait le soin.
 - Fiche de suivi pour la pharmacie.
 - Logigramme.

- Et maintenant que fait-on avec ce travail ?
 1. 1^{ère} lecture au bureau
 2. 2^{ème} étape : envoi au président de chaque CLUD, il pourra prendre ce qu’il veut dans ce document, comme le protocole s’il n’en a pas ou bien garder le sien s’il veut; prendre seulement l’affiche à apposer sur la porte...

- La formation obligatoire avant utilisation du MEOPA :
 - L’Interclud pourrait servir d’assise pour assurer la formation.
 - La prestation du laboratoire qui vend les produits n’est pas une formation mais une information..
 - La formation est validée par la formation permanente.
 - Le MEOPA est passé en hors hospitalier ; des demandes importantes de formation sont actuellement faites pour le domicile : les formateurs de l’Interclud ont toute légitimité pour assurer cette formation de 2 heures, et pourraient la réaliser dès que l’association aura obtenue son n° d’agrément.

IV. LOGO :

Une relation du Dr Laure PRIOU, infographiste, s’est proposée afin de réaliser le logo gracieusement.

Choix de mots définissant l'inter Clud Vendée

Douleur	27
Lutter	18
Partager	17
Vendée	10
In-former	10
Ressource	10
Réseau	9
Avancer	3

V. PLAQUETTE 3C :

Diffusion en séance par Hugues AGRES.

Cette plaquette renseigne sur les soins de support en Vendée. Elle a pour objet de présenter les ressources en soins de support disponible sur le département.

C'est une réalisation des 3 C à l'ensemble des établissements de Vendée.

Elle est destinée aux patients et à l'entourage.

Un numéro de secrétariat centralise les appels des patients vers les établissements concernés.

Plaquette diffusée gratuitement par la ligue contre le cancer.

VI. TRESORERIE :

- Le Dr PLUCHON, informe qu'un laboratoire veut faire un don pour la consultation douleur mais il ne peut pas l'encaisser, il demande à l'Interclud la possibilité de servir de relais.
 - Accord donné, pour service rendu aux CLUD partenaires l'inter Clud Vendée. Une participation pour frais de gestion sera demandée (5% par dossier).
 - L'écrire dans le règlement intérieur de l'inter Clud Vendée.

La prochaine réunion de l'INTERCLUD aura lieu le :

MARDI 7 SEPTEMBRE 2010 à 18h,

salle du Conseil d'Administration

du Centre Hospitalier Georges Mazurelle.

L'ordre du jour portera entre autre sur :

- La convention cadre.
- La réalisation du diaporama.
- Un laboratoire sera invité